

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

Section de psycho-sociologie

- 079 -

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

But et présentation de l'enquête

A notre époque, où l'industrialisation et la mécanisation ont pu simplifier le travail des hommes et en diminuer la durée quotidienne, il est permis de se demander s'il en va de même pour les femmes, en dépit des progrès de l'équipement ménager. L'éducation des enfants, surtout des enfants en bas âge, entraîne en tout cas des travaux de toutes sortes, dont la charge retombe principalement sur les femmes.

L'une des premières enquêtes de l'I.N.E.D. a eu pour objet précisément d'étudier les conditions d'existence et de travail des femmes, et tout spécialement des mères de famille. Cette étude n'a rien perdu de son importance, et la reprise de la natalité, observée depuis la fin de la guerre, lui donne encore plus d'actualité.

L'enquête de l'I.N.E.D., effectuée en 1947, a été publiée dans sa revue Population, 1948, n° 1, sous le titre de "Une étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines". Elle a suscité un vif intérêt, et les résultats en sont encore très souvent cités et utilisés, tant par les spécialistes des questions sociales que par la presse.

C'est pourquoi il paraît nécessaire de la reprendre aujourd'hui, l'évolution des conditions d'existence ayant pu entraîner des changements non négligeables.

Elle était en outre limitée aux agglomérations urbaines. Elle va être étendue en outre à la campagne, où ces problèmes ne se posent pas de la même manière, et où en particulier l'influence des saisons se fait sentir.

L'idée consiste à demander aux femmes de tenir pendant 24 heures, heure par heure, quart d'heure par quart d'heure et même plus souvent, le registre très exact de leurs occupations en indiquant la nature de manière très précise.

Il y a lieu d'insister auprès des personnes qui accepteront de participer à l'enquête, pour qu'elles établissent leur emploi du temps avec la plus grande sincérité. Il importe de ne rien ajouter ni de rien retrancher à ce qui s'est réellement passé dans la journée. De cette sincérité dépendent la valeur des résultats qui seront obtenus, et la portée même de l'enquête.

L'Institut n'ignore pas combien est souvent lourde la tâche des femmes. S'il demande à quelques-unes un léger surcroît à leur peine, il pense que cet effort aura des conséquences utiles pour le plus grand nombre.

Matériel de l'enquête

Le matériel se compose essentiellement de deux documents :

1°) Un bulletin chronométré remis aux personnes qui consentiront à participer à l'enquête. Il convient de noter, en face de l'heure très exacte, la nature de chaque occupation au moment où elle commence. Ce bulletin comporte quatre pages dont chacune est réservée à une partie de la journée : matinée, après-midi, soirée, nuit. A l'intérieur de chaque bulletin se trouve glissée une feuille de recommandations pratiques à l'usage de la personne qui le remplira.

2°) Un questionnaire destiné à apporter tous renseignements utiles sur la composition de la famille de chacune des femmes, et sur l'aide éventuelle qu'elles reçoivent.

Ce questionnaire est rempli par l'enquêteur.

Numérotation des documents

Au bas de la quatrième page du bulletin chronométré et à la fin du questionnaire, à côté du nom de l'enquêteur, figure une place réservée pour le numéro de la famille. C'est l'enquêteur lui-même qui fixe ce numéro en commençant par le numéro 1 pour l'ensemble des personnes qu'il interroge, et qui le reporte à la fois sur le bulletin et sur le questionnaire, afin que les deux documents puissent être rapprochés avec certitude. Il vous est demandé, en outre, en nous retournant les enquêtes, de glisser à l'intérieur du bulletin le questionnaire correspondant.

Nombre de documents

Il vous est adressé un nombre de documents légèrement supérieur à celui qu'il vous est demandé de faire remplir et que vous trouverez indiqué dans le plan de travail ci-dessous. En effet, il peut arriver que vous n'obteniez pas d'une personne qui vous avait promis son concours un document suffisamment clair. Dans ce cas il est nécessaire que vous en remettiez un à une autre personne.

D'autre part, des expériences préalables nous ont appris que certaines personnes peuvent se trouver rebutées par la nécessité de remplir elles-mêmes les bulletins. Dans ce cas, il est souhaitable, pour que ces personnes puissent participer à l'enquête, que vous leur remettiez malgré tout un bulletin, et que vous reportiez vous-même sur un autre les indications recueillies, que vous pourriez compléter éventuellement par quelques questions orales.

Plan de travail

Il est désirable que vous suiviez d'aussi près que possible les quatre consignes suivantes dans le choix des personnes et dans l'organisation de votre travail, pour les bulletins que vous avez à faire remplir.

1°) Age. -

Ne choisir que des femmes âgées de moins de 46 ans, à l'exclusion des femmes qui ont dépassé cet âge.

2°) Nombre d'enfants. -

- ... bulletins remplis par des femmes mariées qui n'ont pas d'enfant
- ... bulletins remplis par des femmes qui ont 1 enfant
- ... bulletins remplis par des femmes qui ont 2 enfants
- ... bulletins remplis par des femmes qui ont 3 enfants ou plus de 3 enf.

3°) Profession du mari. -

<u>Localités de plus de 5.000 habitants</u>	:	<u>Localités de moins de 5.000 habitants</u>
.... ouvriers et manoeuvre	: cultivateurs
.... employés et fonctionnaires subal- ternes et moyens	: ouvriers et ouvriers agricoles
.... artisans et petits commerçants	: autres professions
.... cadres supérieurs, industriels, professions libérales	:	

4°) Jour de la semaine. -

- ... bulletin rempli un
- ... bulletin rempli un

Toute latitude vous est laissée sur les autres caractéristiques des personnes qui rempliront un bulletin. Toutefois, efforcez-vous, selon vos possibilités, de les répartir de telle manière que :

- leur âge soit sensiblement différent
- certaines exercent une profession et travaillent au dehors et d'autres non
- certaines soient aidées, soit par une personne de leur famille, soit par une femme de ménage ou une domestique, et d'autres non.

Evitez naturellement de choisir une journée où un évènement extraordinaire, une cérémonie de famille par exemple, ou sa préparation, vient troubler le cours normal des occupations. Insistez d'autre part auprès des femmes pour qu'elles ne retiennent pas systématiquement une journée spécialement chargée. Si leur journée a été calme, celle d'autres personnes aura été très remplie, et c'est un reflet d'une journée moyenne que nous cherchons à obtenir. Tous les jours de la semaine sont observés au cours de l'enquête, jeudi et dimanche compris.

Observations relatives à la tenue du bulletin chronométré

Bulletin bien rempli. -

Les occupations successives sont désignées de manière suffisamment précise. Elles doivent permettre de reconstituer dans sa totalité l'emploi du temps de la journée. Elles doivent être inscrites au moment précis où elles commencent, pour permettre aux personnes qui dépouilleront de calculer très exactement leur durée, la fin de l'une étant marquée par le début d'une autre.

Quand deux occupations sont simultanées, il convient de les noter toutes deux de manière assez précise ; par exemple :

15 h. 05 départ pour la promenade des enfants
15 h. 20 raccommode en surveillant les enfants
17 h. 10 retour de la promenade
17 h. 20 rentrée à la maison.
etc.

Quelques erreurs à éviter

- l'écriture est illisible,
- on écrit en travers au lieu d'écrire sur les lignes,
- il n'y a pas assez d'indications et il est clair que le bulletin est inutilisable.

Durée de l'enquête et retour

Nous tenons à vous donner assez de temps pour mener à bien cette enquête. Vous disposerez de trois semaines à partir du jour de réception de ce pli. Si vous avez terminé plus tôt, veuillez nous retourner les documents plus tôt. Sinon, nous vous serons reconnaissants de les mettre à la poste au plus tard le 1^{er} février 1958.

Nous vous rappelons l'intérêt qu'il y a, pour éviter des erreurs fâcheuses, à glisser le questionnaire relatif à la famille à l'intérieur du bulletin chronométré avec le même numéro reporté sur les deux documents.

Comme il s'agit d'une enquête préparatoire, nous vous demandons en outre de rédiger un bref rapport et de nous l'adresser en même temps que les bulletins remplis.

Rapport d'enquête

Le rapport d'enquête n'a pas besoin d'être long, mais nous désirons de toute manière être éclairés sur les points suivants :

- réaction des personnes pressenties
- y a-t-il des milieux où vous avez rencontré des difficultés particulières ?
Si oui, quels milieux ?
- difficultés particulières rencontrées pour obtenir le concours de certaines personnes
- nombre éventuel de refus
- nombre de bulletins distribués et nombre de bulletins remplis
- nombre éventuel de bulletins inutilisables
- difficultés pour observer le plan de travail qui vous est indiqué
- seriez-vous disposé à prendre part à l'enquête générale ? Si oui de combien de bulletins pourriez-vous vous charger ?

Ce schéma n'est pas limitatif et nous accueillerons en outre, avec le plus grand intérêt, toutes les remarques que vous aurez pu faire au cours de votre enquête, et nous vous remercions d'avance de nous les communiquer en nous retournant les documents.

Rémunération

Nous estimons qu'il vous faudra d'abord choisir les personnes susceptibles de participer à l'enquête, leur rendre visite pour vous assurer de leur concours, leur remettre un bulletin et remplir le questionnaire, et enfin retourner chercher les documents. Une rémunération de 450 francs par personne interrogée vous est accordée pour ce travail.

Seul pourra être rémunéré le nombre de bulletins qui vous est fixé dans le plan de travail. Aucun bulletin supplémentaire ne sera reçu.

Il ne pourra être tenu compte également dans le calcul de la rémunération que des bulletins correctement remplis. Si vous avez quelque crainte au sujet d'une ou deux personnes, nous vous suggérons de distribuer un ou deux bulletins supplémentaires et d'éliminer vous-même ceux qui vous paraîtraient inutilisables.

En outre, il vous est alloué une somme forfaitaire de 1.000 francs pour le rapport d'enquête qui vous est demandé.

Nous nous tenons, bien entendu, à votre disposition si vous désirez des éclaircissements complémentaires.